

Registre du Label Bas Carbone

Carbon&Co - Grand Est n°17



Référence externe

ds 13718833



Méthode

Grandes cultures



Date de labellisation

12-09-2023 14:32:42



Région administrative

Grand Est



Pourcentage de financement

%



Statut

✓ LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

915



Total des crédits vérifiés



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

03-07-2026 04:00:39

Type

Projet individuel

Créé le

17-08-2023 14:50:11

Description succincte

L'EARL, située à Fontette sur la Côte des Bars dans le Sud de l'Aube (10) travaille dans le secteur des grandes cultures et exploite quelques ares de vignes de l'appellation Champagne (principalement le cépage pinot noir). Delphine et Anthony exploitent tout deux cette ferme de 149 hectares de grandes cultures. A la suite de sécheresses répétées et conscients des attentes de la société en matière d'agriculture, leur réflexion sur l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) a débuté en 2021. Désireux de produire de manière plus responsable, conscients des impacts de l'agriculture sur l'environnement et de la nécessité de transmettre un « capital-sol » fort aux générations futures, Delphine et Anthony se sont engagés dans une réelle démarche d'analyse de leur exploitation (analyses de sols, bilan carbone), et de régénération. L'objectif de cette démarche est double. D'un côté, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité de l'exploitation en réduisant notamment les quantités d'engrais minéraux apportées au profit de formes organiques et en se tournant vers des formulations moins émettrices de GES au champ et à la fabrication, comme l'ammonitrate, dans une région où l'inertie historique de l'utilisation de la solution azotée est forte. Ils ont également décidé de diversifier les cultures en réintroduisant des lentilles (légumineuses), cultures à faible besoins en intrants, pour réduire leurs émissions liés aux intrants de synthèse. Arrêter le travail du sol au profit du semis direct leur permettra également de réduire sa consommation de carburants fossiles. D'un autre côté, stocker du carbone dans les sols en apportant davantage d'amendements organiques et en implantant non pas des couverts réglementaires, mais en cultivant de réels couverts dits « agronomiques » au profit de la culture suivante et du stockage de carbone dans le sol. La restitution des pailles de céréales, autrefois exportées, permettra également stocker du carbone et de protéger davantage des sols durant la période d'interculture (juillet-août-septembre). Ces leviers seront clés, années après années, pour recharger la matière organique du sol, pièce maîtresse des systèmes agricoles en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ce dernier. Ces leviers favorisent également la préservation de la biodiversité fonctionnelle. Accompagné par un technicien spécialisé des systèmes ACS, le projet l'EARL va au-delà du carbone et veille à ce que son système soit, demain, source de multiples bénéfices environnementaux.

Liste des leviers d'action

Type	Valeur actuelle
L1. Réduction de la consommation énergétique de l'exploitation	1
L3. Stockage de Carbone dans le sol	3
L7. Fertilisation azotée organique et minérale	2

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
C1 consommation d'énergie non renouvelable	Score	-284,77
C2 émission d'ammoniac	Score	-0,15
C3 lixiviation de nitrate	Score	27,52
C4 usage de produits phytopharmaceutiques	Score	-0,06
C5 consommation en eau	Score	
C6 érosion des sols	Score	
C7 consommation de phosphore	Score	
C8 biodiversité	Nombre de fermes	
C9 réponses aux demandes sociétales	Nombre de fermes	
C10 dynamiques territoriales	Nombre de fermes	
C11 qualité de vie au travail	Nombre de fermes	

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO ₂ éq)
Émissions évitées (autres)	296
Consommation d'énergie	20
Stockage sol et biomasse	1 191
Consommation d'énergie	
Consommation d'énergie	